



Leur "appli" contre le gaspillage alimentaire

L'idée est partie d'une énième invitation à une soirée. Arnaud, étudiant de 22 ans, a rendez-vous avec ses amis Adrian, Mathias et Thomas, pour un dîner raclette. Une proposition qui ne se refuse pas. « Le problème c'est que j'avais fait des courses au début de la semaine, et comme j'étais beaucoup sorti, mon frigo était plein, raconte-t-il. Et certains produits allaient périmer. »

Il les jette... à contrecœur. Le soir même, avec ses copains de promo, l'étudiant en informatique de Polytech Nice-Sophia Antipolis parle de sa difficulté à « gérer » son stock de nourriture. Chacun livre la même expérience.

30 kg jetés par an, par habitant

« On s'est tous retrouvé à jeter un paquet de jambon, du fromage périmé, enchaîne Adrian. On est parti de notre besoin, qui est aussi celui de la plupart des étudiants. Ils gaspillent parce qu'ils planifient mal leur semaine, alors qu'en même temps ils ont un budget serré. » Ils partagent aussi cette frustration de « nourrir » le gaspillage alimentaire. En France, chaque habitant jette en moyenne 30 kg de nourriture par an. « C'est en partant de ce constat alarmant qu'est né InmyFridge. On s'est dit qu'il fallait faire quelque chose. Proposer une solution pour réduire ce gaspillage alimentaire. » Fuse alors l'idée de concevoir un outil numérique pour éviter que des aliments ne se retrouvent à la poubelle.

Faciliter les dons de nourriture

Les informaticiens décident de développer une application pour permettre aux personnes qui le souhaitent de donner des aliments.

Dans le studio antibois de Mathias, ils nous proposent une petite démonstration.

Thomas affiche Inmyfridge, sur son smartphone. « L'utilisateur charge l'application et crée son profil. Il arrive directement sur une carte, sur laquelle apparaissent tous les aliments qui sont disponibles autour de chez lui. L'idée c'est de pouvoir sélectionner celui qu'il veut récupérer. »

Vous avez des gnocchi qui périment ce soir ou des yaourts en date limite de consommation comment procéder? « Un gros bouton au centre de la carte permet de scanner simplement le code-barres de son produit, avec son smartphone. Il faudra juste rentrer manuellement la DLC (date limite de consommation.) »

La photo du don, avec tous les champs renseignés, apparaîtra sur la carte. « On s'est appuyé sur les données en open source de l'application Yuka », poursuivent les étudiants. Ils cherchent à simplifier au maximum la vie de ceux qui n'ont pas envie de gaspiller. « Avec Inmyfridge, on veut une appli basique, simple et efficace. Parce que sinon les gens continueront d'aller à la facilité : la poubelle. »

Des "récompenses" pour inciter à ne pas jeter

Et pour pousser au don, l'application récompensera les utilisateurs par un système de points. Ils pourront être échangés contre des bons d'achats, des réductions chez les commerçants partenaires de l'application.

« Tout le monde est d'accord pour dire aujourd'hui que le gaspillage alimentaire c'est mal. Mais, peu de gens font le geste de donner, car c'est contraignant. Par ces petites récompenses on veut les amener à poster leurs aliments. Et finalement ça donnera de l'inertie à Inmyfridge. De plus en plus de monde participera à réduire le gâchis. »

En parallèle de leur stage de fin d'étude, ils finalisent le développement de l'appli. « Inmyfridge sera disponible pour la rentrée étudiante, poursuit Thomas. On va s'appuyer sur les bureaux des élèves, à Sophia puis sur les différents campus. L'objectif, c'est d'atteindre 10 000 à 15 000 utilisateurs sur le bassin azuréen. »

Les étudiants espèrent que d'autres campus en France s'empareront de l'application. « On veut amorcer les choses, pour qu'au final le gaspillage alimentaire disparaisse. Pourquoi pas ? »

« On va créer notre start-up le mois prochain, note Mathias. Nous avons besoin de fonds pour les aspects administratifs et juridiques. »

Aussi, les étudiants participent-ils au concours « 100 jours pour entreprendre. »

S'ils figurent parmi les dix lauréats, ils décrocheront un kit du jeune entrepreneur d'une valeur de 15 000 euros (soutien financier, accompagnement juridique et comptable...)

Pour donner des ailes à leur projet, vous pouvez voter pour Inmyfridge.

En ligne sur :

www.100journspourentreprendre.fr/?concours=arnaud-zago

Il suffit d'un clic à effectuer avant le 25 avril, soit ce mercredi. Alors, allez-y!

Voter avant le 25 avril